



Les biens qui se détruisent en se partageant

Commençons par les biens qui se détruisent en se partageant. Certainement, la plupart d'entre vous connaissez ce que l'on appelle le jugement de Salomon. Deux femmes viennent voir le roi Salomon, prétendant toutes les deux être la mère du même bébé. C'est un problème que l'on rencontre dans les crèches ou dans les maternités, qui continue à se poser, près de 3 000 ans après le Roi Salomon. Que dit le Roi Salomon ? « Dans l'impossibilité de vous départager, je vais couper le bébé en deux. » La fausse mère, dont l'objectif est que l'autre dont l'enfant est vivant soit réduite à la même malédiction qu'elle, dit : « D'accord. » La vraie mère, pour qui la vie du bébé est plus importante que de savoir qui l'élèvera, dit : « Non, à ce moment-là qu'on le donne à l'autre. » Salomon dit : « Je le donne à celle qui a dit : "La vie du bébé est plus importante que l'équité du partage." »

C'est un modèle fondamental pour la gestion publique. Prenez un écosystème. Un écosystème est fait de quoi ? Il est fait de *l'interrelation* entre différents éléments du système. C'est vrai à l'échelle microscopique, dans les rapports entre un arbre et les champignons qui sont autour de ses racines. C'est vrai dans la gestion d'un bassin versant et a fortiori, c'est vrai pour la biodiversité. Vous connaissez tous les limites de ces parcs naturels ou de ces quelques corridors qui cherchent, en reliant des zones naturelles, à assurer la biodiversité. En réalité, quand l'ensemble de la société ne cherche pas à gérer la biodiversité domestique ou sauvage (j'ai évoqué le cas de la biodiversité domestique à propos des semences paysannes), cette biodiversité disparaît. Vous savez bien que nous sommes dans la phase dite de troisième extinction des espèces. Nous allons entrer dans une période historique extrêmement dangereuse de ce point de vue.

Dès lors que nous voulons découper en morceaux un écosystème, nous faisons comme la mauvaise mère de Salomon : nous tuons tout simplement l'écosystème. Prenez un monument historique, prenez une cathédrale : il fut des périodes révolutionnaires où les monuments romains, où les cathédrales devenaient des carrières de pierres. On pouvait se partager l'objet cathédrale, l'objet monument historique mais on n'emportait pas un morceau d'une cathédrale, on emportait une pierre. Le bien, lui, avait disparu.

Le problème de la gestion des écosystèmes aujourd'hui est que ces biens qui se détruisent en se partageant sont à plusieurs échelles et imposent une gouvernance propre à plusieurs échelles. Mais, à l'évidence, la gestion par le marché est, là, totalement illégitime. Le marché ne sait qu'attribuer des morceaux de ce bébé de Salomon à des gens qui ne posséderont plus qu'un objet mort.

Prenez le cas de l'Amazonie ou des grandes steppes sibériennes. Vous savez que l'un et l'autre de ces grands écosystèmes jouent un rôle décisif, pas seulement par rapport aux changements climatiques, mais par rapport à ce que l'on appelle le maintien de la biosphère dans son domaine de viabilité. Quel est le problème qui nous est posé ? C'est que cela ne peut pas être géré par le marché, mais que les gestionnaires de ce bien n'en sont pas les bénéficiaires. Nous devons inventer des modes de solidarité dans la prise en charge de ces écosystèmes en y associant les bénéficiaires et il faut bien dire que les pays en développement ne se privent pas, dans les négociations internationales, de le rappeler, à juste titre, aux pays riches.

Souvenez-vous du président de l'Equateur qui, amené à décider d'exploiter ou non les réserves pétrolières découvertes dans une grande zone forestière à haute valeur écologique, dit aux pays riches : « Je veux bien préserver la zone, mais (il le dit brutalement) vous devez cracher au bassinet. Si je préserve cette zone, c'est au détriment de ma population équatorienne et à votre bénéfice. » A cela, pour l'instant, la gouvernance mondiale n'apporte strictement aucune réponse. Au moins faudrait-il, déjà, que l'on prenne conscience de l'extraordinaire importance de ces biens qui se détruisent en se partageant à l'échelle locale et que nous nous dotions des moyens de la gérer.

Je crois que de ce point de vue, la gestion de la biodiversité ou la gestion de l'écosystème local est un formidable lieu d'apprentissage. Cela va demander des formes nouvelles de contrat. Je pense à ce qui se fait en Hollande par exemple où les villes paient les agriculteurs pour développer une culture extensive qui permet de préserver la diversité domestique. Pensez aussi à toutes les luttes contre les OGM qui s'imposeraient comme monopole et transformeraient la biodiversité en un produit marchand : c'est une lutte de survie. Ce n'est pas le problème de savoir si les OGM ont des dangers pour la santé, c'est déjà un problème très important mais là, beaucoup plus largement, c'est une lutte de survie. Voilà ce qu'est la première catégorie.

A propos des régimes de gouvernance adaptés à cette première catégorie de bien, nous retrouvons, soit dit en passant, les principes de gouvernance que nous avons évoqués dans les conférences précédentes : *la coresponsabilité, la coproduction du bien public, l'articulation des échelles de gouvernance, et au bout du compte, la légitimité de la gouvernance elle-même.*